



CHSCT 87 DU 07/05/2020

DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

Avant d'évoquer les points à l'ordre du jour et de vous présenter ce qu'ils attendent pour le retour des collègues au bureau dans le cadre du PRA, les représentants de la CFDT FINANCES PUBLIQUES 87 profitent de cette première réunion en instance pour vous souhaiter officiellement la bienvenue en Haute-Vienne.

Comme vous le savez depuis le début de la crise sanitaire et la mise en place du confinement, le contexte de travail dans lequel se situaient de nombreux agents a évolué : ils sont aujourd'hui soit en situation de télétravail, soit en autorisation spéciale d'absence, ou enfin ils peuvent être partie prenante au plan de continuité de l'activité, donc à ce titre présents dans les locaux administratifs.

Ces nouvelles situations au travail entraînent, directement ou indirectement beaucoup d'interrogations sur les modalités de restauration, telles que le droit ou non aux frais de repas, les conditions d'attribution des titres restaurants, sans oublier l'application de l'ordonnance du 15 avril 2020 sur la réduction des ARTT et des congés, déclinée par notre Directeur Général dans sa note du 29 avril 2020.

Dès leur retour au bureau, à compter du 11 mai 2020, bon nombre de nos collègues vont découvrir les effets de cette note dans leur espace RH, puis que la période de confinement a déjà été régularisée jusqu'au 7 mai 2020, par le service RH de la direction.

La CFDT FINANCES PUBLIQUES 87 ainsi que les 4 autres organisations syndicales de la direction vous rappelle son opposition à l'application de cette ordonnance. Les agents de la DDFIP 87 ne sont pas responsables de cette pandémie mais vont devoir en payer les pots cassés. Madame la Présidente, certains agents, amputés jusqu'à 10 jours d'ARTT et ou congés, seront en difficulté d'ici la fin de l'année, car ils n'auront pas assez de congés pour s'occuper de leurs enfants ou de leurs proches, à l'échéance des prochaines vacances (été, Toussaint et fin d'année). Ces agents à ce moment-là, subiront et devront encore s'organiser et voir même payer des modes de garde pour leurs enfants alors que s'ils avaient gardé le bénéfice de leur droit à congé pour l'année, ils n'auraient pas eu cette dépense.

Par ailleurs, la CFDT FINANCES PUBLIQUES 87 s'inquiète de la réaction post confinement qui pourrait frapper certains agents, qui auraient pu mal vivre cette période et vous demande une attention toute particulière si de telles situations viennent à apparaître dans les semaines à venir. Pour faire face à ce genre de situation, la CFDT FINANCES PUBLIQUES 87 souhaite que le CDAS se réunisse très rapidement pour aborder la

situation des personnels.

La CFDT FINANCES PUBLIQUES 87 souhaite que l'Humain soit la priorité au sein de la maison DDFIP 87, dans la période à venir où la reprise de l'activité devra se faire progressivement. Les agents de la DDFIP 87 ont souffert de cette pandémie et du confinement, comme tout le reste de la population sur le territoire national mais ils ont su faire preuve d'un professionnalisme hors norme par leur participation à la continuité des missions prioritaires.

Les agents de la DDFIP 87 méritent, Madame la Présidente, de la reconnaissance, des encouragements et des remerciements pour leur investissement pour avoir été au rendez-vous durant la période de confinement.

Dans le cadre de la reprise d'activité, les agents de la DDFIP devront être écoutés, accompagnés et protégés. La CFDT FINANCES PUBLIQUES 87 sera présente aux côtés des agents de la direction dans cette période de déconfinement et vous rappelle, Madame la Présidente que la santé et la sécurité des hommes et des femmes de la DDFIP 87 sont une PRIORITE ABSOLUE.

Gaëtanne GERY et Nathalie JACQUEMIN, élues CFDT FINANCES PUBLIQUES 87, représentantes en CHSCT 87

COMPTE-RENDU

Étaient présents:

Parité administrative	Parité syndicale
<p>DDFIP :</p> <p>Madame Véronique GABELLE, Directrice Départementale, Présidente du CHS-CT 87</p> <p>Madame Françoise GAYTON-SEGRET Directrice Pôle Gestion Fiscale</p> <p>Madame Florence LECHEVALIER, Directrice Pôle Pilotage et Ressources</p> <p>Monsieur Olivier CARRIZEY, Directeur Pôle Gestion Publique</p> <p>Monsieur Fabien DEVOS, Adjoint à la division PPR</p> <p>Monsieur Karl PERIGAUD, assistant de prévention</p> <p>Madame Michèle FROMENT, rédactrice</p> <p>INSEE :</p> <p>Madame Catherine BRIANCHON-CAMPAGNE, assistante de prévention</p>	<p>SOLIDAIRES :</p> <p>Monsieur Pierrick BONJEAN</p> <p>Monsieur Philippe ANDRE</p> <p>Madame Joëlle CREPIN</p> <p>CGT :</p> <p>Madame Valérie LANDURE</p> <p>Monsieur Mathieu REIX</p> <p>Monsieur Frédéric LAVILLARD</p> <p>FO :</p> <p>Madame Patricia VIOLET</p> <p>Madame Corinne ANDRIEUX</p> <p>CFDT :</p> <p>Madame Gaëtanne GERY</p> <p>Madame Nathalie JACQUEMIN</p> <p>Experts :</p> <p>Madame Brigitte DAMAYE</p> <p>Madame Roselyne UZU</p> <p>Madame Lydie PEYRICHOUT</p> <p>Monsieur Jean-François JEANTAUD</p> <p>Monsieur Arnaud LOUVET</p>

Autres membres du CHSCT

Madame Aurore BLAQUART, Inspectrice Santé et Sécurité au Travail (ISST)
Docteur REBIERE, médecin de prévention
Madame Fanny RABBIA, assistante de service social

ORDRE DU JOUR

1) Modalité de reprise de l'activité à l'issue du confinement

Madame Véronique GABELLE, Présidente du CHS-CT annonce une reprise d'activité progressive
== > SECURITE DES AGENTS

Un recensement a été réalisé par les chefs de services :

- personnes vulnérables, qui seraient environ 70 sur la DDFIP 87.
Il resterait au Dr REBIERE 15 personnes à contacter.
- personnes qui ont des enfants

Reste en télétravail ce qui sont en télétravail au moins pour la semaine prochaine, même ceux qui veulent revenir au bureau. Il y a actuellement 20 % de l'effectif en télétravail soit environ 120 collègues.

A compter de lundi 11 mai 2020 : un recensement quotidien des effectifs sera fait pour alterner les équipes.

La directrice ne veut pas trop de monde, lundi. Il faut faire une rentrée pas à pas. Si les conditions sanitaires ne sont pas remplies, les collègues ne rentreront pas au bureau.

Les agents :

- EPI (équipements de protection individuels) : si un collègue souhaite porter une visière pour son confort, peut-il le faire ? La direction ne s'y oppose pas dans la mesure où ça ne crée pas des inquiétudes pour ses collègues.
Le Dr REBIERE rappelle que la distanciation sociale et l'hygiène sont les maîtres mots.
- les services civiques, pour l'instant, ils ne reviennent pas au bureau puisqu'ils devaient intervenir dans l'accueil physique de la campagne IR. Leur contrat est maintenu.
- communication avec les agents : la directrice a demandé aux chefs de service d'être présents et attentifs au retour des collègues

Les modalités d'accueil :

L'accueil à distance doit rester le maître mot pour tous les services et les postes, à l'exception de la trésorerie du CHU, qui a été ouverte durant tout le confinement car elle est située dans les locaux du centre hospitalier.

Les courriels et le téléphone sont les 2 canaux de réception à distance ==> 1 possibilité ouverte : laisser la main aux collègues, qui peuvent proposer des rendez-vous (accueil physique) pour les cas exceptionnels.

Ces accueils physiques se feront au rez-de-chaussée des locaux pour éviter la circulation des usagers dans les étages et les couloirs ==> réflexion pour des accueils sur des plages déterminées (ex demi-journée) pour le SDIF, le SIE, le SPF/E.

Petit souci sur Cruveilhier car l'accueil téléphone se fait dans les boîtes de réception situées dans le hall.

Il est fortement recommandé de :

- ne pas donner un RDV accueil physique à 8h30 le matin (heure habituelle d'ouverture du centre des Finances Publiques) pour ne pas faire coïncider le RDV au milieu de la foule qui attendrait en vain l'ouverture des portes.
- Préciser aux usagers d'arriver à l'heure (ni trop en retard, ni trop en avance), pour gérer le flux de personnes.
- Il n'y aura pas de sens de circulation dans les couloirs pour les APRV. Le Dr REBIERE précise que le risque reste modéré si le contact se situe à plus d'1 mètre 50 et s'il dure moins de 15 minutes.

La restauration :

Sur le site Cruveilhier, le restaurant administratif va ré-ouvrir le mardi 12 mai 2020 et sera limité à 90 convives simultanément. Un mail va être envoyé aux agents et un message sera mis sur ULYSSE 87.

Dans la salle du restaurant, les fontaines à eau seront condamnées.

Comment va-t-on gérer la file d'attente au self ? La direction répond que la fréquentation ne sera pas massive les premiers temps et que le chef sera vigilant et qu'il a bien compris que bon nombre de collègues souhaitent déjeuner en 45 minutes.

Pour les autres administrations qui accèdent au restaurant administratif rue Cruveilhier, l'entrée sera toujours la même mais comme les portes à l'intérieur du bâtiment doivent toutes rester ouvertes, il y a un problème de sécurité car tout le monde peut monter dans les étages par l'accès cantine ==> la direction va réfléchir à ce problème.

Peut-on continuer de déjeuner sur son bureau ? Oui mais sous certaines conditions : amener ses ustensiles et les ramener chez soi, prendre toutes les précautions pour jeter les déchets alimentaires et nettoyer la surface sur laquelle on déjeune.

Guide des bonnes pratiques :

Il est déconseillé de se servir des distributeurs de boisson, des fontaines à eau et des ventilateurs, en espérant que les grosses chaleurs ne viennent pas se mettre de la partie.

Madame BLAQUART précise que les filtres des fontaines à eau doivent être changés régulièrement et qu'il faut mettre à disposition des lingettes désinfectantes à proximité des fontaines à eau pour désinfecter après chaque usage. Par ailleurs, elle rajoute que si les consignes ne sont pas respectées, il faudra débrancher les distributeurs.

Il est préconisé dans le guide des bonnes pratiques page 5, de mettre du gel hydroalcoolique à côté des mopieurs ;

Le Dr REBIERE confirme qu'il faut du gel hydroalcoolique pour tout matériel partagé.

La direction répond qu'il n'y a pas de gel car elle manque cruellement de contenants.

Par ailleurs une bonbonne de gel avec pompe va être disponible sur le site Cruveilhier pour remplir les contenants sans avoir à passer par Montmailler.

PRA : plan de reprise d'activité :

Il y a 3 niveaux de priorité :

Les conditions de reprise d'activité d'un point de vue opérationnel ont été examinées, mission par mission afin de définir trois niveaux de priorité qui permettront de séquencer une reprise d'activité échelonnée dans le temps, en lien notamment avec la disponibilité des agents. Le plan de reprise d'activité établi sur cette base classe les métiers et travaux par trois niveaux de priorité :

- la priorité 1 correspond pour l'essentiel aux missions exercées dans le plan de continuation d'activité et qui se poursuivent au-delà du 11 mai ;
- la priorité 2 à des missions essentielles dont la reprise est à privilégier à compter du 11 mai, dans

la mesure des moyens disponibles ;

- la priorité 3 correspond aux activités pouvant reprendre le 11 mai si les moyens le permettent ou plus tard, selon un calendrier qui sera précisé dans les semaines et mois à venir, et qui sera différent selon les activités : il peut s'agir soit de travaux non urgents pouvant reprendre à partir du 11 mai pour autant que le niveau de disponibilité des effectifs le permette ; soit de missions, de niveaux de contrôles ou d'actions de poursuites portant sur un périmètre ou un public plus larges que ceux ciblés au moment de la reprise d'activité ; soit enfin de missions qui, quoique essentielles, s'inscrivent dans un calendrier annuel plus éloigné.

Ce plan de reprise d'activité, formulé en termes généraux et opérationnels comme l'est le PCA, aura vocation à se substituer à lui, à servir de « boussole » aux directions.

Selon la direction, il y aura certainement un gros rattrapage mais il n'y a pas de services coulés La semaine prochaine, la directrice souhaite laisser le temps aux agents de s'installer et de s'organiser et dans un deuxième temps, elle verra pour confier aux collègues qui n'ont pas de travail, des missions d'autres services.

Transports en commun et parking :

En ce qui concerne les transports en commun, selon la direction, il ne devrait pas y avoir trop de difficultés, si toutefois il y en a, les situations seront traitées au cas par cas.

En ce qui concerne le parking Pierre Leroux, il devrait y avoir moins de parents devant l'école en raison de la rentrée échelonnée et des demi-classes, on espère donc qu'il n'y aura plus de problèmes.

Situation de l'INSEE :

¼ des agents sont en télétravail. Le retour au bureau sera très très progressif pour ne pas dépasser 15 % des effectifs dans un premier temps, soit 9 agents sur Limoges.

2) Questions diverses

SDIF :

Les géomètres sont appelés à reprendre et à repartir sur le terrain, seront-ils équipés de masques ?

La directrice souhaite se renseigner pour savoir s'il y a des travaux de terrain urgents.

Recrutement du secrétaire animateur du CHS-CT :

Une personne de Limoges a postulé mais l'entretien n'a pas encore eu lieu.

Suppression du pont de l'Ascension, d'une semaine de congé, etc... pour relancer l'économie du pays :

La direction n'a aucune consigne à ce sujet, pour l'instant le pont est maintenu.

Jours ARTT et Congés Annuels retenus :

La note du DG est du 29/04/2020. La direction a fait remonter ses questions à la délégation régionale avant d'appliquer la note. La DIRCOFI centralise toutes les questions des directions de sa compétence avant de les transmettre à Bercy.

Mutations locales :

Il n'y a plus de CAPL. Le décalage dans le calendrier national vont réduire les délais au niveau local. Les agents sont donc invités à réfléchir dès à présent aux vœux qu'ils souhaitent faire pour leur affectation au 01/09/2020.

Appels de notation :

Aucune date n'est arrêtée car en raison du confinement, certains entretiens n'ont pas pu se tenir.

Report du solde des congés 2019 (5 jours max) à utiliser avant début mai 2020 : ce solde n'est pas perdu et fera l'objet d'un report.

Accueil des B stagiaires :

Il est reporté du 15/05/2020 au 02/06/2020.

En conclusion, Madame Gabelle annonce que :

- l'équipe de direction ira à la rencontre des agents dans les services pour voir comment se passe la reprise.
- la prochaine audio-conférence avec les OS se tiendra en fin de semaine prochaine pour faire le point sur la reprise.

**Gaëtanne GERY et Nathalie JACQUEMIN, élues CFDT FINANCES PUBLIQUES 87,
représentantes en CHSCT 87**